



Joyeux Noël et...  
Bonne Année  
2020

**SURCLASSEMENT**  
de New York, Montréal & Casablanca

800\$

Bénéficiez des avantages de la classe Business!

- FAST TRACK** Passage prioritaire aux contrôles de sécurité à l'embarquement
- Accès au salon VIP** à l'aéroport de Montréal
- Confort unique** des sièges de la classe Business
- Menu cuisiné** par de grands chefs
- Service traditionnel** du thé et fromage à la coupe
- Large choix** de films et divertissements

Conditions:  
- \*Offre valable uniquement pour le vol Montréal-Casablanca  
- Demandez la possibilité d'acheter un surclassement au comptoir d'enregistrement de votre vol, au minimum 2 heures jusqu'à 5 heures avant l'heure de départ  
- Le surclassement n'est possible que sur une sélection de vols, selon les disponibilités  
- Le passager bénéficie de ses miles selon les conditions prévues par son billet initial en classe économique  
- Le surclassement est soumis à conditions

www.elfouladi.com  
CONTACTEZ NOUS AU 514-576-9067 OU VOTRE AGENCE DE VOYAGES

9,99\$

Abderrahman El Fouladi

**De Boujniba à Montréal**  
Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Info : 514-576-9067 contact@elfouladi.com

**ÉDITION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019**

**HAUSSE DU NIVEAU MOYEN MARIN**  
Causes et impacts sur les zones côtières

**MAROC : RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**ENCOURAGER LES ÉTUDIANTS AU DOCTORAT ET AU MASTER À FAIRE LE SAUT**

Par Abderrahman El Fouladi, Ph.D.  
Ombudsman, Montréal, Canada

Pages 3-4

**À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :**

- UN MOIS AU CANADA**  
Programme de coopération climatique internationale - Le Québec se démarque une fois de plus (Page 5)
- MAROCAINS DU MONDE**  
CCME : 11 ans sans assemblée plénière annuelle ! A quand la reddition des comptes ? (Page 7)
- UN MOIS AU MAGHREB**  
Maroc : Déforestation abusive dans la région de Béni Mellal-Khénifra (Page 10)
- NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE**  
France / Réforme des retraites Grève illimitée devant la fermeté du Gouvernement (Page 13)  
Chili : Le Ras-le-bol (Page 14)

Photo : AEF

**LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

**مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات**

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIR CANADA AIR ALGERIE AIRFRANCE

Titulaire d'un Permis du Québec

**Toufic Sleiman**  
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



## Intégration des personnes immigrantes au marché du travail

# Le ministre Jean Boulet souligne la réussite des finissants du SITO

**L**e ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, annonce que le Service Intégration Travail Outaouais (SITO) a permis à 190 personnes immigrantes de terminer avec succès leurs démarches de préparation et d'intégration au marché du travail. Dans le cadre des ententes de service, l'organisme a bénéficié d'une aide financière de 158 163 \$ du gouvernement du Québec pour mener à bien sa mission.

Le financement accordé à SITO a notamment permis de mettre en œuvre le Programme de formation préparatoire à l'emploi (PFPE), qui a pour but de favoriser la démarche d'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes. Par le biais de cet organisme, le gouvernement du Québec finance également le Programme rapide d'insertion (PRI).

En plus de préparer les personnes

immigrantes à s'intégrer et à se maintenir en emploi, le PFPE et le PRI incluent une période de formation dispensée par différents partenaires, dont la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Ils s'insèrent également dans le cadre d'un programme de formation en intégration socioprofessionnelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le 13 novembre 2019, à la Maison du citoyen de Gatineau, plusieurs partenaires de l'organisme, dont le gouvernement du Québec, étaient d'ailleurs réunis pour souligner la réussite des membres de la cohorte 2018-2019 dans le cadre d'une cérémonie de remise d'attestations (...)

### Faits saillants :

- Le programme PFPE est destiné aux personnes immigrantes qui ont fait un choix professionnel et qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi ou à s'y maintenir. Les participants ont pour

objectif de se trouver un lieu de stage dans un domaine où les perspectives d'emploi sont excellentes. Les activités permettent aux participants d'explorer, de développer ou d'acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer au marché du travail et répondre aux attentes des employeurs.

- Quant au programme PRI, il vise à aider les personnes immigrantes à mieux comprendre la culture d'entreprise au Québec à l'aide d'un stage dans un milieu de travail où il y a d'excellentes perspectives d'emploi.
- Selon les prévisions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, plus de 35 000 emplois seront à pourvoir en Outaouais entre 2019 et 2023. Plus de 4 000 postes étaient affichés au 2<sup>e</sup> trimestre de 2019, d'où l'importance de recourir à tous les bassins de main-d'œuvre disponibles.

- Le Plan d'action pour la main-d'œuvre, lancé par le ministre Jean Boulet le 23 septembre dernier, propose différentes mesures pour soutenir les travailleurs dans leur retour ou leur maintien en emploi ainsi que les entreprises qui éprouvent des difficultés dans leur quête de main-d'œuvre. Il s'agit d'un plan d'action évolutif, accessible en ligne dans le site Web du Ministère et qui sera adapté selon les diverses réalités.

- Les entreprises ou les chercheurs d'emploi qui souhaitent obtenir plus d'information peuvent en tout temps joindre un conseiller aux entreprises ou un agent d'aide à l'emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au bureau de Services Québec ou au centre local d'emploi le plus près.

Sour ce : CNW Telbec.

**AIDE AUX  
IMMIGRANTS  
ACCUEIL  
INTÉGRATION  
EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb  
Montréal, Qc. H2S 2H3  
T 514 271.3533  
F 514 271.1910  
info@lamaisonnee.org  
www.lamaisonnee.org  
f /www.lamaisonnee.org



**DES SERVICES GRATUITS  
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

### SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

### SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE  
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000  
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**



## Maroc: Recherche universitaire en impacts des changements climatiques Encourager les étudiants au Doctorat et au Master à faire le saut

Ce fut dans le cadre d'une initiative personnelle bénévole soutenue par des Professeurs universitaires du Maroc, visant à sensibiliser les jeunes chercheurs marocains (étudiants aux cycles de Maîtrise et de doctorat) aux différentes opportunités de recherche dans le domaine des changements climatiques, que Abderrahman El Fouladi, (1) fut invité cette fin d'année au Maroc pour animer trois conférences au profit de plus de 500 étudiants des cycles universitaires supérieurs.

### (1) AU SUJET DU CONFÉRENCIER

Ayant accompli ses études en Géographie (Titulaire d'un PhD en Climatologie, d'une M.Sc. en SIG et d'un B.Sc en Environnement) ainsi qu'en Géomatique (diplômes techniques en topographie, en cartographie et en hydrographie) Dr Abderrahman El Fouladi oeuvre actuellement en tant que consultant indépendant en impacts des changements climatiques. Dans ce cadre, il a réalisé (ou participé à la réalisation) de différentes études de risques, désastres naturels et vulnérabilité environnementale modélisant les impacts futurs des changements climatiques; notamment dans la région des caraïbes et de l'Amérique du Sud.

Auteur ou co-auteur de plus d'une vingtaine d'articles, de rapports et de manuscrits, Dr El Fouladi a également participé, avec des communications orales, à plusieurs rencontres internationales sur les changements climatiques (Canada, Chine, Bhoutan, Maroc...) dont la COP22 à Marrakech.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Dr El Fouladi est le directeur et l'éditorialiste du mensuel communautaire "Maghreb Canada Express" qu'il créa en juillet 2003.

### Conférence à l'ENS de Casablanca

La première conférence, dont le thème fut 'la hausse du niveau de la mer et ses impacts sur les zones côtières' se tint à l'École Normale Supérieure de Casablanca (Université Hassan II), le 16 octobre 2019 devant plus d'une centaine d'étudiants, et ce, suite à l'invitation du Directeur du *Laboratoire de Mathématiques et Applications* (LMA) Responsable du Master de Mathématiques, Pr Hassan El Amri.

Ayant souligné, de prime abord, l'importance des océans et des zones côtières pour les populations mondiales, le conférencier aborda brièvement le danger que pourrait présenter la hausse du niveau marin et en étaya les différentes causes qui furent résumées en deux dynamiques :

- **La dynamique continentale** (différents mouvements isostatiques de la croûte terrestre sous différentes contraintes, subsidence sédimentaire, subduction, rebond postglaciaire...);
- **La dynamique océanique** (dilatation thermique des eaux marines, fonte des calottes glaciaires, apport des glaciers).

Le conférencier montra que ces deux dynamiques varient d'une région du Globe à l'autre, avec comme conséquence la variabilité de l'amplitude de la hausse du niveau des mers qui pourrait être positive par endroits (donnant lieu à des inondations et de l'érosion côtières) mais qui pourrait être nulle, voire négative ailleurs (donnant l'impression d'une baisse relative du niveau marin). D'où une grande avenue de recherche dans ce domaine en ce qui concerne le Maroc.

Le conférencier passa ensuite en revue les différents impacts de la hausse du niveau marin sur les installations et les écosystèmes côtiers et

insista sur la pression démographique que pourraient subir les zones côtières, véritables poumons économiques de certains pays comme le Maroc, de la part des migrations climatiques locales et régionales.

Afin de prévenir les impacts négatifs de la hausse du niveau marin, le conférencier insista par la suite sur la nécessité d'une étude systématique de la vulnérabilité côtière marocaine, face à tous les scénarios de hausse éventuelle du niveau marin en fonction du réchauffement global, mais aussi en fonction de la spécificité géologique, géomorphologique et géographique du pays, et ce, afin de réviser éventuellement les plans d'aménagement du territoire en fonction de la menace latente.

Et le conférencier de conclure sur le vœu de voir le Maroc créer un organisme national de recherche transversal capable de coordonner la recherche et de mobiliser les compétences pouvant faire face à la menace; mais qui se trouvent éparpillées dans différents ministères, départements et universités.

### Conférence à la FST de Béni Mellal

Après la conférence de Casablanca, Abderrahman El Fouladi refit le voyage Canada-Maroc, pour animer une deuxième conférence sur le thème '*Des paléoclimats aux changements climatiques contemporains et futurs*' à l'Université Sultan Moulay Slimane, le 28 novembre 2019, et ce, sur invitation de la part du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de cette université, Pr Saïd Melliani.

Tout au long de cette conférence, Dr Abderrahman El Fouladi s'est évertué de :

- Souligner que la Terre fut tou-

À suivre : Page 4

© Une production

LES ÉDITIONS  
MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca  
ou  
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE  
PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI  
contact@elfouladi.com

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067  
contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)  
Dr Mraizika Mohammed  
(France)  
Pr. Moha Ennaji  
(Maroc)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard  
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada depuis Juillet 2003.

Il est distribué gratuitement dans les commerces ainsi que dans certains lieux publics à Montréal et région depuis sa création en 2003.



Maghreb

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

# Maroc: Recherche universitaire en impacts des changements climatiques

## Encourager les étudiants au Doctorat et au Master à faire le saut *(Suite de la page 3)*

jours soumise à des changements climatiques naturels dont certains plus drastiques que les autres ;

- Expliquer ensuite les différentes causes naturelles ayant provoqué ces changements climatiques anciens;
- Monter pourquoi les causes anthropiques l'emportent sur les causes naturelles en ce qui concerne les changements climatiques contemporains et futurs;
- Mettre en exergue les enjeux politiques, économiques et stratégiques internationaux entourant les changements climatiques contemporains et futurs et discuter de leurs impacts sur l'efficacité d'une stratégie globale, unifiée et efficace pour lutter contre les changements climatiques d'origine anthropique.

Soulignant le fait que les changements climatiques ont des retombées positifs (qui profitent davantage aux pays riches) et des retombées négatives (qui pourraient davantage appauvrir ceux déjà pauvres), le conférencier conclut que :

- Force est de constater qu'il n'y aurait plus sur Terre de climato-sceptiques (à part ceux qui font

semblant);

- Il n'y aurait plus que des climato-victimes et des climato-profiteurs;
- Les pays les plus démunis ne peuvent rien faire pour stopper le réchauffement de la planète;
- Mais ils sont condamnés à tout mettre en œuvre pour s'adapter au pire;
- Parmi les actions à entreprendre: Développer la recherche pour mieux appréhender les impacts des changements climatiques.

### Jamais deux sans trois

A la fin de cette conférence, des professeurs de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Laboratoire des Dynamiques des Paysages, Risques et Patrimoine) ont invité Dr El Fouladi à donner une troisième conférence dans leur faculté.

L'invitation fut acceptée et cette troisième conférence eut comme thème : « *Le Maroc face aux incidences des changements climatiques* ».

Elle eut lieu à la FLSH le 3 décembre 2019 devant une audience très nombreuse. **(Voir le compte-rendu en encadré ci-contre).**

*Par Leila Ouafarki*

### Compte rendu relatif à la conférence animée par Dr A. El Fouladi à la FSLH - BM



*Par Pr. Yahia El Khalki, Directeur du laboratoire DPRP*

Le 3 décembre 2019 à la FLSH-BM, dans l'Amphi 04 plein d'étudiants, Dr Abderrhman El Fouladi, expert et consultant en impacts des changements climatiques, a animé

une conférence ayant pour thème « *Le Maroc face aux incidences des changements climatiques* » au profit des étudiants du master et du doctorat, avec la présence des professeurs du département de géographie.

Cette conférence s'inscrit dans la cadre du cycle de séminaires organisés par le laboratoire « Dynamiques des Paysages, Risques et Patrimoine » de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Sultan Moulay Slimane, Maroc. L'objectif est de sensibiliser les étudiants à la question des changements climatiques (CC) et à leurs impacts sur les écosystèmes et sur la société.

En introduction, Dr El Fouladi a rappelé la définition des CC et des Gaz à Effet de Serre (GES) responsables de l'augmentation de la température, de 1,5 à 2°C, à l'échelle du globe. Il a bien expliqué les causes de ces GES, liés surtout aux activités anthropiques (industrie, agriculture, transport...). Ensuite le conférencier a rappelé les différents impacts des CC sur l'environnement (sécheresses, désertification, augmentation du niveau de la mer, maladies, dégradation des forêts et les sols... etc) et sur les sociétés (migration climatique

et/ou environnementale, conflits et insécurité alimentaire...etc). Dr El Fouladi a bien fait d'insister sur le territoire marocain qui se caractérise par une irrégularité spatiotemporelle des précipitations et sur le fait que 90% de ce territoire est situé dans le domaine bioclimatique aride à semi-aride ; Ce qui aggrave de plus en plus les impacts négatifs des CC. Les exemples traités de ces impacts concernent d'une manière particulière le littoral marocain (3500 Km de côtes) où se concentre 80% de l'industrie. Ce littoral est le siège aussi d'une urbanisation accélérée.

Le conférencier a soulevé également la question migratoire liée aux CC et il a rappelé qu'actuellement 230 millions de personnes migrent à travers le monde. C'est une question épineuse et qui se pose avec acuité aux gouvernements des pays développés et en voie de développement.

En guise de conclusion, le conférencier a proposé la création d'un « Centre National de Recherche sur le Climat (CNRC), sorte d'observatoire où tous les différents acteurs, institutions, chercheurs, ONGs et société civile peuvent se concerter et débattre toutes les questions relatives aux CC (impacts, adaptations, résiliences, sensibilisation).

Au nom de toutes et tous les membres du laboratoire « Dynamiques des paysages, Risques et Patrimoine (DPRP) », et des étudiants, en tant que Directeur dudit labo, je tiens vivement à remercier Dr El Fouladi pour sa disponibilité et sa participation aux ateliers de sensibilisation au profit de nos étudiants.

Par la même occasion, je tiens à remercier mes chers collègues membres du laboratoire pour leur dynamisme et leur dévouement pour le bien du tous.



Québec / Environnement

# Publication du bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques



**L**e bilan annuel du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) pour la période de 2017-2018 a été publié ce 18 décembre 2019 sur le site Web du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Ce bilan rend compte des actions réalisées au cours de l'exercice financier 2017-2018 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter aux changements climatiques et poursuivre la transition du Québec vers une économie sobre en carbone.

Plusieurs actions ont été lancées au cours de l'année 2017-2018, notamment pour favoriser l'électrification des transports. Parmi les faits saillants de cette période, notons :

- La mise en œuvre de la norme véhicules zéro émission, qui a fait du Québec la première des provinces du Canada à favoriser, par un règlement, une progression soutenue du nombre de véhicules zéro émission sur ses routes;
- Une forte croissance de la participation au programme Roulez vert - volet Roulez électrique, offrant une aide financière pour l'achat ou la location à long terme d'un véhicule électrique ou pour l'installation de bornes de recharge à domicile;
- L'ajout de sommes à certains programmes, notamment Écoperforman-

ce (138,3 M\$) et Biomasse forestière résiduelle (50 M\$). Ces bonifications financières ont fait suite au lancement, par le gouvernement fédéral, du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.

Ainsi, pour l'année 2017-2018, près de 625 millions de dollars ont été investis, portant les dépenses publiques consacrées au PACC 2013-2020 à plus de 2 milliards de dollars au 31 mars 2018. Pour la même année financière, les réductions d'émissions de GES qu'il était possible de lier aux programmes et mesures du PACC 2013-2020 ont été évaluées à un peu plus d'une mégatonne d'équivalent CO<sub>2</sub>, pour des réductions cumulées depuis le lancement du PACC 2013-2020 de l'ordre de 3,3 mégatonnes. Ces sommes ont également des retombées dans d'autres domaines, notamment le développement des connaissances et des technologies, la santé et la résilience des individus et des collectivités et l'économie (...)

#### Pour rappel

Le PACC 2013-2020 a été lancé en juin 2012. Il établit 31 priorités desquelles découlent plus de 180 actions contribuant à l'atteinte de la cible de réduction des émissions de GES du Québec de 20 % sous leur niveau de 1990.

Il vise également à renforcer la résilience de la société québécoise aux changements climatiques.

Source : CNW Telbec

## Programme de coopération climatique internationale Le Québec se démarque une fois de plus

**L**e leadership du Québec en matière d'environnement a été souligné lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Madrid. C'est parmi plus de 670 candidatures du monde entier que le Programme de coopération climatique internationale (PCCI) du Québec a été sacré lauréat des Prix de l'action climatique mondiale décernés par l'Organisation des Nations Unies.

Ce programme, financé par le Fonds vert, a été mis en place en 2016 par le premier ministre libéral, M. Philippe Couillard, suite à la Conférence de Paris sur les changements climatiques. Il vise à soutenir les efforts des pays francophones d'Afrique et des Antilles afin de renforcer leur capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques et pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'ici, deux appels à projets ont permis d'investir 18 millions de dollars pour soutenir la réalisation de 23 projets environnementaux portés par des gens d'ici dans treize pays du monde notamment Haïti, le Burkina Faso, le Sénégal et plusieurs autres.

Le PCCI est le premier programme de coopération climatique internationale exclusivement financé par un marché du carbone. Il permet également de mettre en valeur le leadership du Québec dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques sur la scène internationale et de faire rayonner l'expertise de son secteur privé, de sa société civile et de ses ins-

titutions de recherche et d'enseignement.

« C'est (1) avec des programmes comme celui-ci que le Québec peut montrer la voie, rayonner à l'international et faire une réelle différence dans la lutte aux changements climatiques. En 2016, le Québec a été louangé par les plus grands du monde pour la création du Programme de coopération climatique internationale. Al Gore figurait parmi ceux qui ont vanté le leadership du premier ministre de l'époque, M. Philippe Couillard. Le Québec doit continuer de faire preuve de leadership climatique sur la scène internationale et de faire rayonner son expertise ».



(1) Mme Marie Montpetit, députée de Maurice-Richard et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Source : CNW Telbec.

Première consultation téléphonique gratuite

**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
info@benrouayene-avocat.com  
http://www.benrouayene-avocat.com

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)  
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

## ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ  
Instructeurs qualifiés et expérimentés  
Cours jour, soir, fin de semaine.  
Instruction en Français, Anglais ou Arabe

### Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304  
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5  
Bus 32  
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100  
Montréal (QC) H1X 1K2  
Bus : 67, 197 et 467  
Tél.: (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures  
(Automatiques / manuelles)  
pour l'examen

## Associations en Action...



Relever le Défi des générations contre le cancer

# Le petit miracle de Nicole...

**E**n cette période des Fêtes où gratitude et reconnaissance sont à l'honneur, la Fondation Hôpital Charles-LeMoine est heureuse de partager l'inspirante histoire de Nicole Courchesne, patiente en oncologie à l'Hôpital Charles-Le Moine.

### Quand la vie bascule...

Nicole a toujours été une femme en pleine santé qui mordait dans la vie. Lorsqu'elle tombe malade à l'automne 2016, elle a d'abord cru à une simple bronchite. Mais ses difficultés respiratoires s'intensifiant, elle n'a d'autres choix que de se rendre à l'urgence de l'Hôpital Charles-Le Moine.

Après plusieurs tests et examens, Nicole apprend une nouvelle qui chamboule complètement sa vie: elle est atteinte d'un cancer du poumon pour lequel aucun traitement curatif n'est possible.

Le choc initial passé, Nicole, de nature sereine et positive, s'accroche à son dernier espoir: un protocole de recherche clinique en immunothérapie offert à l'Hôpital Charles-Le Moine.

Afin de s'assurer qu'elle est éligible à ce protocole de recherche, elle passe une batterie de tests. Quelques jours seulement après avoir reçu son diagnostic de cancer, elle obtient la confirmation que sa condition est compatible à l'étude en cours. Elle entreprend alors ses premiers traitements d'immunothérapie qui visent à renforcer son système immunitaire afin qu'il détruise par lui-même les cellules cancéreuses.

### Une véritable source d'inspiration

Malgré les difficultés engendrées par la maladie, Nicole se présente toujours à l'Hôpital avec une bonne humeur contagieuse. Très vite, elle devient une source d'inspiration et de motivation pour les autres patients qui reçoivent eux-aussi des traitements, ainsi que pour les équipes médicales, dont son infirmière de recherche clinique, Amélie Valcourt. Touchée par la résilience et le côté rassembleur de Nicole, Amélie s'attache rapidement à cette femme, qui marque son parcours.

### Son petit miracle

Au début de l'année 2019, après plus de 35 traitements échelonnés sur deux ans, Nicole repasse des examens afin de connaître l'évolution de la maladie. Et c'est là que se produit ce qu'elle appelle son «petit miracle»: les résultats démontrent qu'il n'y a plus aucune trace de cancer!

Pour Nicole, les traitements et les gens exceptionnels qu'elle a rencontrés tout au long de son parcours ont grandement contribué à ce dénouement extraordinaire qui ne semblait pas envisageable lors du pronostic initial.

Pour les équipes médicales, les histoires comme celle de Nicole, pour qui le protocole de recherche en immunothérapie semble avoir fonctionné au-delà des attentes, les touchent énormément. Bien que la science explique encore difficilement ces guérisons «miraculeuses», ces histoires démontrent l'importance des percées médicales pour les patients atteints de cancer.

### Un temps des fêtes sous le signe de la reconnaissance

Depuis l'annonce de sa rémission, Nicole déborde de gratitude et souhaite redonner au suivant. C'est pourquoi en septembre dernier, elle a choisi de s'impliquer auprès de la Fondation Hôpital Charles-LeMoine en relevant le Défi des générations contre le cancer, aux côtés d'Amélie, son infirmière! Cet événement avait pour elle une double signification: constater de ses propres yeux à quel point la force d'une communauté peut avoir un réel impact sur la vie des patients atteints de cancer, et remercier la vie de lui avoir donné cette deuxième chance inattendue.

Bien qu'elle soit encore émotive face à tout ce qu'elle a vécu au cours des dernières années, Nicole est très reconnaissante de pouvoir, une fois de plus cette année, célébrer le temps des fêtes en compagnie de son mari et son fils!

Source : Marie-Hélène Vendette, Fondation Hôpital Charles-LeMoine.



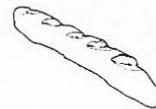
Le 28 septembre dernier, Nicole Courchesne a relevé le Défi des générations contre le cancer, en compagnie de son infirmière de recherche clinique, Amélie Valcourt, qui tenait à participer à cet événement pour soutenir sa patiente.

## Boulangerie Nour

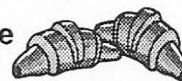


Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux  
Gâteaux pour toutes occasions



1610 Ave. Dollard Lasalle  
Montréal, Qc



Tél.: 514-658-1675



# Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Tribune libre \* (\* Les opinions exprimées dans cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de MCE)

# CCME : 11 ans sans assemblée plénière annuelle ! A quand la reddition des comptes ?



Par Abdelkrim BELGUENDOZ  
Universitaire, chercheur, spécialisé en migration

**L**e mois de novembre de chaque année est normalement intimement lié au mode de fonctionnement du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger. En effet, l'article 14 du dahir royal n°1.07.208 du 21 décembre 2007 portant création du CCME, stipule de manière explicite, que l'assemblée plénière du Conseil se réunit une fois par an, en session ordinaire, au cours du mois de novembre.

## Intérêt capital de l'assemblée plénière

La réunion de cette instance est capitale, car l'assemblée plénière qui regroupe l'ensemble des membres du Conseil, a des prérogatives importantes en matière de gouvernance, de contrôle et de suivi. Selon l'article 12 :

- 1- L'assemblée plénière approuve le programme annuel ou pluriannuel de l'action du CCME;
- 2- Elle approuve le budget y afférent;
- 3- Elle statue sur les projets de rapports, les recommandations et les avis consultatifs qui lui sont soumis dans le cadre de l'ordre du jour (en rapport avec la mission consultative et la mission prospective du Conseil);
- 4- Elle sollicite l'approbation du Roi pour permettre au Conseil de délibérer sur une question relevant de ses missions.

Cette dernière attribution est également importante. Elle montre que, même si le CCME ne dispose pas de l'autosaisine, rien n'empêche qu'il

demande au Roi l'autorisation de délibérer sur une question qui lui paraît importante.

## Divers rapports

Les projets de rapports dont il est question au point 3 ci-dessus, sont : le rapport annuel d'activité élaboré par chacun des six groupes de travail du Conseil, le rapport général d'activité du Conseil, le rapport financier qui permet notamment normalement un minimum de contrôle financier par les membres du CCME, qui ont le droit de savoir où va l'argent, comment il est réparti, sur quelles bases...

Mais il y a aussi le rapport stratégique tous les deux ans (article 4 du dahir), qui renvoie à la mission prospective du CCME

Tous ces rapports et projets d'avis n'acquiescent leur légitimité que s'ils sont discutés et approuvés en séance plénière. Autrement dit, les fonctions consultative et prospective du Conseil ne sont assurées que si l'assemblée plénière se réunit normalement. Or depuis la création du Conseil, le 21 décembre 2007, il n'y eut qu'une seule assemblée plénière, celle de lancement, début juin 2008, et on ne peut avancer, comme le font les responsables du Conseil, qu'ils assument parfaitement leurs deux missions centrales.

Concrètement, ceci veut dire que depuis juin 2008, jamais les membres du Conseil n'ont discuté le budget, de sa répartition et affectation. Tout comme les responsables de l'institution, n'ont jamais livré de précisions sur la manière dont est dépensé ce budget de 49 millions de dirhams par an, ni rendu les comptes à ce propos. Tout est opaque et pratiquement confidentiel. De même, les membres du Conseil n'ont eu accès à aucun rapport d'activité, ni discuté ni encore moins approuvé aucun avis consultatif, ni aucun rapport stratégique.

Dés lors, la question est de savoir pourquoi il n'y'a eu depuis fin 2007, qu'une seule assemblée plénière du CCME et quelles sont les raisons de cette mauvaise gouvernance.

Précisons tout d'abord qui doit préparer et convoquer l'assemblée plénière annuelle.

## Responsabilité entière et exclusive du président

Selon l'article 12, l'assemblée plénière

se réunit sur convocation du président du Conseil. C'est ce dernier qui prend l'initiative de la convocation de l'assemblée plénière, qui prépare et propose son ordre du jour qui doit être approuvé par le Roi. Précisons par conséquent que ce n'est pas le Roi qui convoque l'assemblée plénière du CCME en session ordinaire ; ce n'est pas le Roi qui établit son ordre du jour. Ces deux attributions relèvent entièrement et exclusivement du président du CCME.

L'article 16 du dahir portant création du Conseil confirme cette responsabilité qui incombe au président. Dès lors, si l'assemblée plénière en session ordinaire ne se réunit pas, c'est par ce que le président du CCME ne prend pas la peine de la convoquer..

Mais pourquoi ce comportement ? La raison fondamentale nous paraît, de notre point de vue, être liée à l'absence de réalisation de tout ce qui a trait aux fonctions centrales du CCME : absence de préparation des avis consultatifs, absence de préparation du rapport stratégique tous les deux ans.

Par conséquent, c'est pour fuir cette responsabilité, pour éluder, esquiver et occulter le fait que la mission consultative et la mission prospective du CCME n'ont pas été remplies, c'est pour ces raisons fondamentales que le président du CCME n'a jamais préparé et convoqué l'assemblée plénière annuelle, en dehors de l'assemblée générale de lancement qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2008 à Rabat.

Ce genre de pratiques de responsable d'institutions nationales comme le CCME qui perdure avec un statut d'impunité, entraîne ou renforce la défiance, le désenchantement, la désillusion et la désespérance qui existent déjà au sein de la communauté marocaine à l'étranger, en raison des espoirs déçus et des promesses non tenues des discours gouvernementaux, concernant notamment l'absence d'effectivité des droits politiques par rapport au Maroc des citoyens marocains à l'étranger.

## Résumons-nous

Dans le cadre du débat public démocratique auquel les responsables du CCME ne peuvent se soustraire, même s'ils estiment n'avoir de compte à rendre à personne, en raison disent-ils, de «l'indépendance» de l'institution, l'interpellation est la suivante,

sous forme de plusieurs questions :

- Pourquoi jusqu'à maintenant, aucun avis consultatif en matière de politiques publiques concernant la communauté marocaine à l'étranger, n'a été présenté par les responsables du CCME ?
- Pourquoi, après douze exercices pleins, le Conseil n'a livré aucun rapport d'activité annuel, contrairement aux dispositions de l'article 4 du dahir ?
- Pourquoi le rapport stratégique, qui doit être remis tous les deux ans, ne l'a-t-il pas été jusqu'à présent, fin novembre 2019, soit un déficit de six rapports ?
- De manière plus générale, où est alors la reddition des comptes pour tout responsable, principe inscrit dans le marbre de la Constitution de 2011, sachant par ailleurs que la présidence du CNDH, de 2011 à fin 2018, était cumulée avec la présidence du CCME, laquelle se poursuit de nos jours par le même responsable..!?
- Pourquoi ne pas avoir respecté les devoirs et cahier de charge assignés de par un dahir, aux responsables de cet organisme national ? Sa Majesté le Roi Mohammed VI déclarait le 11 octobre 2019 au parlement : «Aucune dérobade n'est possible dans le cadre de la reddition des comptes» !
- N'y'a-t-il pas une forme d'urgence à entreprendre des actes concrets et à réformer des pans entiers du secteur de la communauté marocaine à l'étranger, en premier lieu le CCME, en opérationnalisant l'article 163 de la Constitution rénovée de 2011 ? N'est-il pas grand temps que de l'ordre soit remis d'abord au niveau de l'institution nationale consultative, chargée normalement de s'assurer de la bonne gouvernance de l'ensemble du secteur MRE, à travers les divers instruments d'intervention ?

**Au vu des multiples dysfonctionnements constatés, on ne comprend nullement pourquoi la Cour des Comptes, maintes fois interpellée dans le débat public, ne se saisit pas encore du dossier de l'institution concernée !**

Voyagez en classe Business

**SURCLASSEMENT**  
de dernière minute de Montréal à Casablanca

المطوط الحليمة المغربية  
royal air maroc

First Class  
Business Class

**800\*** \$

**Bénéficiez des avantages de la classe Business!**



**FAST TRACK**  
Passage prioritaire aux contrôles de sécurité à l'embarquement



Accès au salon VIP à l'aéroport de Montréal



Confort unique des sièges de la classe Business



Menu cuisiné par de grands chefs



Service traditionnel du thé et fromage à la coupe



Large choix de films et divertissements

**Conditions:**

- \*Offre valable uniquement pour le vol Montréal-Casablanca
- Demandez la possibilité d'acheter un surclassement au comptoir d'enregistrement de votre vol, au minimum 2 heures jusqu'à 5 heures avant l'horaire de départ
- Le surclassement n'est possible que sur une sélection de vols, selon les disponibilités
- Le passager bénéficie de ses miles selon les conditions prévues par son billet initial en classe économique
- Le surclassement est soumis à conditions

ROYALAIRMAROC.COM  
CONTACTEZ ROYAL AIR MAROC OU VOTRE AGENCE DE VOYAGE

**Abderrahman El Fouladi, PhD,**  
Climatologue, Consultant indépendant,  
[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

*Joyeuses Fêtes et Très Bonne Année 2020*

À chaque problème nous avons une solution

**CLIMAT / ENVIRONNEMENT**

- Évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques;
- Études des impacts environnementaux et climatiques;
- Inventaire des émissions des gaz à effet de serre.

**GÉOMATIQUE**

- Systèmes d'information géographique (SIG) pour des problématiques à l'échelle municipale, Provinciale ou Nationale.
- Cartographie topographique et thématique ;
- Conception et production d'Atlas numériques et analogiques.

**FORMATION CONTINUE**

- En Systèmes d'Information géographique (SIG);
- En cartographie, acquisition des données cartographiques et production numérique ou analogique de cartes;
- En évaluation de la vulnérabilité, des impacts des changements climatiques et des mesures d'adaptation.

**TAEKWONDO**  
La symbiose entre le corps et l'esprit



**ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES**  
[www.ecotaekwondo.com](http://www.ecotaekwondo.com)

**Inscriptions en cours**

ADMINISTRATION CENTRALE  
514 721 8173



Concept: benhadimabouharram@gmail.com



**ToHU**

« L'acrobatie marocaine dans toute sa modernité. »  
— *L'obs*, France

TV5 présente

PAR GROUPE ACROBATIQUE DE TANGER

# HALKA

IL ÉTAIT UNE FOIS LE MAROC

BILLETTS EN VENTE MAINTENANT!  
**TOHU.CA**

Québec Montréal Canada

AIRFRANCE

## **Abdelhaq Sari**

Conseiller de la ville  
District Marie Clarac  
Arrondissement Montréal-Nord  
[abdelhaq.sari@ville.montreal.qc.ca](mailto:abdelhaq.sari@ville.montreal.qc.ca)  
Tél.: (514) 328-4000 poste 5574



*Lors de l'élection municipale du 5 novembre 2017, vous m'avez accordé votre confiance. Déjà plus de deux ans se sont écoulés. Depuis ce temps, j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous dans diverses activités. C'est toujours des moments privilégiés pour moi d'échanger en votre compagnie.*

*En cette fin d'année 2019, je tiens à vous remercier de votre soutien. La communauté nord-montréalaise est au coeur de nos actions. Ensemble, nous travaillons à créer un quartier complet où il fait bon vivre, se former, travailler, entreprendre et se divertir.*

**JOYEUX TEMPS DES FÊTES  
ET BONNE ANNÉE 2020**

Montréal-Nord  
**Montréal**



Maroc

## Cas de déforestation abusive dans la Région "Béni Mellal-Khénifra"



Par Abdelkrim Nemmaoui

**L**a famille Hammou Ben Brahim, de Larb'a N'Ourkabl; village enclavé dans le Haut-Atlas, est en fête : Le père vient d'être libéré de la prison. Il avait écopé d'une peine de 6 mois de prison et d'une amende de 5000 DH pour 'préjudice à la forêt'.

A 60 Km de là, et plus exactement dans le territoire des BENI MOUSSA c'est une scène différente d'horreur qui se dessine à l'horizon à cause d'un *tsunami* en gestation.

En effet les défenseurs de l'environnement sont abasourdis, écoeurés et endeuillés par les rumeurs, hélas concordantes, qui circulent : il semble que la FORÊT DEROUA va complètement disparaître : Les arbres seront arrachés et la forêt serait rasée et transformée en ferme agricole privée !

### Deux poids deux mesures

Serait-ce la loi de la jungle ? D'une part le gouvernement Marocain punit sévèrement les pauvres gens quand ils touchent à la forêt ; mais d'autre part, il fermerait les yeux quand des intouchables la détruisent en l'exploitant injustement et en la transformant en fermes privées !

Pour saisir l'énormité de l'affaire il faudrait savoir que la forêt DEROUA est une forêt originale. C'est le poumon de la région de Tadla en général et de la ville de Souk Sebt, du territoire de la tribu Beni Moussa et de la Province de Fquih Ben Salah en particulier.

En effet le texte officiel relatif à cette forêt stipule clairement que : la SIBE DEROUA est un « *Écosystème original et unique témoin climacique de la plaine de Tadla*, (plaine entièrement aménagée pour l'agriculture aujourd'hui) » (1)

C'est une forêt centenaire qui s'étend

sur 930 Hectares environ et qui fut délimitée pour la première fois par la colonisation Française en 1935 ! (2)

Et c'est la seule forêt digne de ce nom qui existe encore dans cette région : lieu préféré de sorties et de distraction pour les familles et les écoliers ; lieu de pâturage, de pisciculture, d'apiculture....

Déjà 163 Hectares ont été détruits et transformés en ferme agricole privée par des émiratis sous couvert de l'« investissement » et 5 Hectares ont été occupés par des habitations.

Le projet en préparation - s'il se réalise - va entièrement décimer la flore et la faune. La forêt (d'environ 800 H) serait anéantie et transformée en ferme agricole privée mécanisée.

Ce qui constituera une catastrophe écologique et humaine d'envergure aussi bien pour les générations actuelles que celles à venir .

### Qu'en est-il de la législation ?

En théorie la législation Marocaine concernant le domaine forestier est très stricte et très sévère : (En vue d'assurer la préservation, la protection et le développement de ce patrimoine national, le législateur a consacré le principe de la domanialité des forêts et des formations assimilées, en se basant sur le principe de la présomption, et de leur inaliénabilité à l'exception des trois formes de transactions foncières (Distraction du régime forestier - Échange immobilier - Occupation temporaire) prévues par le Dahir du 10/10/1917.

En effet, « les forêts font parties du domaine privé de l'État et, de tout temps les tribus et les particuliers n'y ont exercé, à l'exclusion de tout droit privatif, que des droits à l'usage de tous, notamment ceux d'affouage ou de pacage. » (3)

**Là où le bât blesse c'est que le projet a été rejeté à l'unanimité par une commission officielle constituée pour juger son opportunité !**

N'oublions pas que le gouvernement Marocain était l'organisateur de la COP22 qui visait le développement durable !

Ajoutons à cela le déséquilibre écologique provoqué par l'anéantissement d'une forêt toute entière et ses conséquences désastreuses sur la station de pisciculture de DEROUA (l'une des plus importantes au MAROC) et sur la biodiversité en général. En effet la forêt DEROUA est une forêt riche et diversifiée génétiquement en flore et

faune : avec un arboretum de 74 espèces, 3 espèces de mammifères, 12 espèces d'oiseaux nicheurs, 2 espèces de reptiles....(1) et (4)

**LE malheur c'est que la forêt DEROUA EST INSCRITE par les NATIONS UNIES comme site protégé et sauvegardé ! (5)**

ALORS qui va l'emporter ?

Le respect de la constitution, l'application de l'arsenal juridique, l'état de droit, la justice sociale, les discours officiels sur le développement durable, la COP22, l'intérêt général, la raison.....OU la raison d'état, le bâton de l'autorité, la loi de l'argent et du plus fort, l'intérêt personnel, l'injustice sociale, le bafouement de la loi.....

### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

(1) : Descriptif officiel du SIBE DEROUA par le Centre d'Echange d'Information sur la Biodiversité du MAROC

h t t p : / / m a . c h m - c b d . n e t / m a n a g \_ c o n s / e s p \_ p r o t / s i b e \_ m a / s i b e \_ c o n t \_ t e r / d e r o u a - 4 2 / s i b e \_ 4 2

Deroua (42)

*C'est la plaine du Tadla avec un sol argileux de type marron. Ce site est un écosystème original de la plaine de Tadla, unique témoin climacique (plaine entièrement mise en culture aujourd'hui). Pour la flore on trouve une formation à oléastre, lentisque laissée en réserve. La faune est composée essentiellement de 3 espèces de mammifères, 18 espèces d'oiseaux nicheurs et 2 espèces de reptiles.*

*Fiche technique du SIBE "Deroua (42)". Date de publication : 24/11/2006*

*Couverture géographique. Maroc. Mots-clefs : Aire protégée, SIBE,*

*Coordonnées: 32°18'N - 6°36'W*

*Références des cartes : 1/50.000 - SEBT OULAD - NEMMA*

*Province administrative : BENI MEL-*

*LAL*

*Centre administratif proche : Souk Sebt Oulad Nemma*

*District forestier : Beni Mellal*

*Région biogéographique : n°10 - TADLA*

*Superficie proposée : 700 ha*

*Système foncier : Domaine forestier délimité*

*Usages : néant*

*Caractéristiques bioclimatiques : Thermoméditerranéen semi-aride tempéré.*

*Caractéristiques physiques: Plaine de Tadla - sol argileux de type marron. Flore: Formation à oléastre, lentisque laissée en réserve: parcelle phytosociologique témoin de la végétation naturelle paraclimacique de la plaine de Tadla*

*Faune: 3 espèces de mammifères y sont présentes, 18 espèces d'oiseaux nicheurs y sont présentes, 2 espèces de reptiles y sont présentes.*

*Écosystèmes et milieux :*

*Ecosystème original de la plaine de Tadla, unique témoin climacique (plaine entièrement mise en culture aujourd'hui). Parcelle bien conservée assez dynamique.*

(2) : Bulletin Officiel Marocain n° 1182 11/6/1935

(3) : Haut-commissariat des eaux et des forêts au Maroc <http://www.eauxetforets.gov.ma/Legislation/RegimeFoncier/Pages/Regime-Foncier.aspx>

(4) : FAO, Etat des Ressources Génétiques Forestières mondiales, rapport national royaume du Maroc janvier 2013, annexes page 10.

(5) :

<http://www.protectedplanet.net/>

<https://www.unep-wcmc.org/>



Maroc / Union Européenne

## Le Maroc, une fois de plus victime collatérale d'un conflit entre les institutions de l'UE



Hannu Takkula (Photo DR)

La Cour des Comptes de l'Union européenne vient de publier un rapport qui audite la manière avec laquelle la Commission européenne gère les fonds communautaires et dépense l'argent destiné notamment au soutien octroyé au Maroc dans différents domaines. Quoi de plus banal.

Mais l'intitulé de ce document prête à confusion et présente les choses comme s'il s'agissait d'une défaillance de la part du Maroc ou d'un manquement à ses engagements vis-à-vis de son partenaire européen.

Loin de remettre en cause l'opportunité de l'engagement financier de l'UE à l'égard du Maroc, le rapport qualifie le Royaume de « plus proche voisin de l'Europe », de « partenaire impor-

tant », et de « partenaire stratégique dans des domaines d'action essentiels », qui « jouit d'un environnement politique stable ».

Il appelle à une révision de la gestion par la Commission européenne des fonds communautaires, non pas à l'égard du Maroc, mais plutôt au recours à l'appui budgétaire de manière générale.

Le rapport s'adresse donc à l'exécutif européen et pointe du doigt sa méthodologie de travail et la conception de ses instruments financiers. Bref, des affaires de cuisine interne.

Mieux encore, le Maroc avait anticipé les conclusions des fins limiers de la Cour des Comptes en demandant à maintes reprises à l'UE de refonder ses instruments financiers d'intervention, de les adapter aux ambitions

du Royaume et de renforcer leur efficacité et ce, dès le lancement de la Politique européenne de Voisinage en 2003.

L'auteur du rapport Hannu Takkula a d'ailleurs déclaré publiquement que « l'appui budgétaire de l'UE en faveur du Maroc n'a pas permis de soutenir suffisamment les réformes du pays ». Ceci confirme le constat que le Maroc établit lui-même, quant à la modestie de l'appui qui lui est accordé par l'UE et la nécessité de le renforcer.

Ce besoin de revoir les instruments financiers, reconnu par l'UE elle-même, a été clairement formulé dans le cadre de la Déclaration politique conjointe adoptée par le Maroc et l'UE à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> session de leur Conseil d'association tenu à Bruxelles, rappelle-t-on.

Cette orientation explique en partie le choix du Maroc d'engager un processus de réflexion en profondeur sur son partenariat avec l'UE comme en témoigne la tenue de la retraite de Skhirate de juin dernier.

Au-delà de sa teneur peu objective, le rapport pêche par son caractère anachronique dans la mesure où il porte sur une période durant laquelle le Maroc avait décidé de marquer une halte de réflexion sur son agenda avec l'UE, en raison notamment de certains dysfonctionnements qui se trouvent

aujourd'hui relevés dans le rapport. C'était donc une période de faible activité, voire d'inertie. Evaluer des relations en ce temps de vache maigre est un exercice de pure improvisation qui ôte au rapport toute sa crédibilité.

Les auditeurs de la Cour des comptes de l'UE, probablement pressés de livrer un document avant la fin de l'année qui s'achève, décident de ne jeter leur dévolu que sur quatre secteurs sur les quinze actuellement en cours de mise en œuvre.

En plus d'être partielle, leur évaluation est partielle en ce qui concerne certaines questions dites « transversales » au sujet desquelles le rapport s'appuie sur une source unique (Freedom House), connue pour son parti pris et son manque d'objectivité à l'égard du Maroc.

Outre ces raccourcis, le rapport de la Cour des comptes s'inscrit en porte à faux par rapport à la position officielle formulée par l'Union européenne et ses Etats membres qui considèrent que « la stabilité politique et les réformes multiples menées par le Maroc en font un partenaire clé dans la région ».

Et c'est cette même position qui avait été réitérée par Mme Federica Mogherini, alors Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères lors de la 14<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Association Maroc UE, quand

elle avait affirmé avoir observé, à l'occasion de sa dernière visite dans le Royaume, « le développement de profondes réformes socio-économiques au Maroc dans un contexte de stabilité et sous l'impulsion de son Souverain, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, avec lequel j'ai eu l'opportunité et l'honneur de m'entretenir ».

« Ses 20 ans de règne, ont permis au Maroc d'approfondir le partenariat du Maroc avec l'UE tout en jouant pleinement son rôle à l'échelle du continent africain, sur la scène multilatérale et bien sûr régionale, en particulier dans le Nord de l'Afrique et du monde arabe », disait-elle.

Ce sont là les fondements inébranlables de la doctrine européenne dans la relation profonde avec le Maroc.

Le Royaume est pour sa part engagé avec l'UE de bonne foi et entend aller de l'avant dans cette relation stratégique sur la base des engagements pris par les deux parties.

Les deux partenaires se sont d'ailleurs entendus, lors du dernier Conseil d'association, de lancer le « Partenariat euro-marocain de prospérité partagée », une nouvelle étape statutaire de leur relation stratégique, indispensable pour relever les défis communs actuels et à venir.

Par Adil Zaari Jabiri (MAP)



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)



Union Européenne

# Le psychodrame du Brexit



Par Isidoros Karderinis (1)

Il y a trois ans, avec le référendum du 23 juin 2016, le peuple britannique a décidé avec un pourcentage de près de 52% et avec une participation de 71,8%, la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Ce grand résultat c'était sans aucun doute la première défaite majeure et douloureuse pour l'Union européenne des banques et des multinationales, qui est sous contrôle allemand.

Toutefois, la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, qui devait avoir lieu le 29 mars 2019, compte-tenu du fait que exactement avant deux ans, avait été activé l'article 50 du traité de Lisbonne, qui permet aux états membres de quitter l'Union, en fin de compte, cela ne s'est pas produit en raison d'un échec à parvenir à un accord avec l'établissement bruxellois.

Cet acte de sortie, qui n'a malheureusement pas eu lieu le 31 octobre 2019 et lors de la deuxième extension majeure, et qui libérera la Grande-Bretagne des chaînes de l'Union européenne, témoigne d'une part du respect total de la volonté du peuple britannique et d'autre part être en contradiction avec ceux qui tentent avec différentes manières de retarder ou même d'annuler le fier Brexit.

À la suite des obstacles parlementaires soulevés par les partis d'opposition

devant le Brexit et le récent accord du Premier ministre Boris Johnson avec l'Union européenne, le Parlement a enfin pu adopter son projet de loi sur les élections législatives anticipées, qui se dérouleront le 12 décembre 2019.

En même temps, l'Union européenne a prolongé la date limite du Brexit, cette fois-ci jusqu'au 31 janvier 2020.

Ces élections sont absolument cruciales pour mettre fin au psychodrame sans fin du Brexit. Et cela se produira dans le cas où Boris Johnson remporterait une victoire très grosse et conquerrait la majorité parlementaire nécessaire, ce qui lui permettrait de passer à l'approbation de l'accord de retrait.

Il est plus que certain qu'avec le Brexit ce ne sera pas la fin du monde pour la Grande-Bretagne, et ce qui n'a pas été le cas lorsque le pays a choisi de rester en dehors de la zone euro. Et, comme le disent d'éminents experts, l'économie britannique après une courte période problématique sera considérablement renforcée du point de vue de la concurrence.

Il ne fait donc aucun doute pour tout observateur et analyste perspicace que, à moyen et long termes, la Grande-Bretagne, qui retrouvera pleinement la capacité de mener une politique nationale dans tous les domaines, prospérera en dehors d'un plan non démocratique et hautement bureaucratique dans lequel l'Allemagne a un rôle dominant.

Cependant, les partisans du maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne veulent essentiellement que la volonté du peuple britannique soit annulée et que le référendum soit jeté à la poubelle, le résultat duquel n'a pas provoqué de crise économique immédiate, comme ils l'avaient averti. Ils sèment donc la peur et la terreur

en gonflant et en amplifiant les effets négatifs à court terme.

Néanmoins, le Brexit aura non seulement des effets négatifs sur la Grande-Bretagne, mais également sur l'Union européenne. Le Brexit menace sans aucun doute l'unité de l'Union et crée un exemple de sécession que d'autres pays risquent de suivre (effet Domino), tandis que le manque de contribution financière de la Grande-Bretagne (environ dix milliards par an) affectera considérablement le budget communautaire.

Dans le même temps, les principaux partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne (Allemagne, France, Pays-Bas, Italie, Espagne et Belgique) seront considérablement touchés, tandis que l'Union européenne dans son ensemble cessera de détenir la plus grande part du PIB mondial et d'être le plus grand puissance commerciale internationale, donnant sa position aux États-Unis et en Chine.

Le coup dur porté à l'Union européenne par le Brexit, et compte tenu de la solidarité qui l'accompagne et pourrait être traduit peut-être par un accord commercial bilatéral privilégié entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, est beaucoup crucial et peut s'avérer fatal pour l'Union européenne et la zone euro, à un moment où celle-ci connaît une crise économique et politique prolongée, en augmentation depuis quelque temps.

Ainsi, face à la concurrence accrue entre les puissances mondiales (États-Unis, Chine, Russie et Union européenne), il est plus qu'évident que le gouvernement Donald Trump et l'État américain profond ont décidé de réduire l'influence allemande sur la zone du camp occidental et d'empêcher l'application décisive des désirs allemands dans l'espace européen.

La vision d'aujourd'hui contre l'Union

européenne allemande pourrie, totalitaire et très néolibérale, qui constitue l'expérience la plus ratée de l'union économique et politique de différents États-nations dans l'histoire, ne peut être que la coopération égale et équitable de peuples européens libres et de pays démocratiques indépendants et souverains d'un bout de l'Europe à l'autre.

En terminant, je voudrais souligner avec insistance que rien ne peut empêcher la volonté du peuple britannique, formé depuis des siècles aux traditions démocratiques et au préceptes de liberté et d'indépendance, pour libérer son pays des chaînes de fer de l'Union européenne. Ceux qui réclament un deuxième référendum afin de faire émerger ce qu'ils veulent, c'est-à-dire à faire chanter réellement la démocratie, savoir que le vainqueur ultime sera le peuple souverain et la décision qu'il a prise il ya trois ans.

**Au sujet de l'auteur...**

(1) Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est romancier, poète et éditorialiste. Il a étudié l'économie et a terminé des études de troisième cycle en économie du tourisme. Ses articles ont été publiés du monde entier dans des journaux, des magazines et des sites du monde entier. Ses poèmes ont été traduits en anglais, français et espagnol et publiés dans des anthologies poétiques, des revues littéraires et des sections littéraires de journaux. Il a publié sept livres de poésie et trois romans. Ses livres ont été publiés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Italie.

**Cordonnées :**

Email: skarderinis@hotmail.gr

Facebook: Karderinis Isidoros

Twitter: isidoros Karderinis



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

France / Réforme des retraites

# Grève illimitée devant la fermeté du Gouvernement



Par Mustapha Bouhaddar

**L**a mobilisation contre la réforme des retraites, s'annonce forte. D'autant que d'autres mouvements pourraient suivre. Le gouvernement, que l'on disait plus conciliant depuis

la rentrée, a choisi la fermeté. Mais, il y aura réforme quoi qu'il arrive, le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin l'a confirmé.

Jean Petaux, politologue à Sciences po Bordeaux, dans une interview accordée à « 20minutes », trouve que la position du gouvernement n'est pas surprenante. Car au début d'une partie de bras de fer, il faut pouvoir se ménager des espaces éventuels de négociation et pour cela il ne faut pas commencer par une attitude de renoncement. Ça voudrait dire que ces espaces de négociations reposeraient sur des terrains encore plus fragiles pour le gouvernement. C'est un peu le principe de la stratégie militaire : on dit que « qui tient le haut tient le bas ».

En matière de négociation sociale, qui tient une position ferme, haute en ambition, garde la possibilité de lâcher du lest dans les semaines à venir. Toujours d'après Jean Petaux, le gouvernement a sorti un certain nombre de cartes de sa manche. Il y a eu cette fameuse « clause du grand-père », qui a fait un tour de piste qui n'a pas convaincu les acteurs sociaux. Une autre est en train de sortir, faire en sorte que les syndicats représentatifs participent à la gestion paritaire du nouveau système de retraite. Le gouvernement va probablement proposer aux syndicats un certain nombre de débouchés qui compenseraient des éléments de réforme. Ce qui porte le risque de voir les grandes centrales

syndicales se faire déborder par une base qui considérera que le compte n'y est pas et qu'on n'achète pas la paix sociale par des procédures institutionnelles. Il ne faut pas considérer la grève autrement que comme le round d'observation d'un match qui peut être assez long. D'où le fait que les différentes forces en présence fourbissent leurs armes et ne veulent pas manquer l'entrée en scène.

Le politologue conclut : « aucun des deux camps (gouvernement et syndicat) ne donne de chiffre de référence à partir duquel chacun parlera de succès ou d'échec. Est-ce que les syndicats sont aussi suffisamment forts pour éviter les dérives violentes qui vont focaliser les objectifs des caméras ? L'ampleur du blocage à Paris qui va donner le tempo. Il y aura donc un rendez-vous intéressant à suivre. Si à Paris on compte entre 50.000 et 100.000 manifestants, ce serait une très grosse entrée en scène de la contestation syndicale. Le fait que l'on commence à une date proche des vacances de Noël laisse aussi peu de marge d'affrontement. Il y a un espace-temps d'environ trois semaines pour manifester, réagir, répondre, négocier etc. Si le conflit dépasse le 20 décembre, ce sera une autre paire de manches. »

## Pourquoi la grève ?

Les syndicats à l'origine de l'appel à la grève s'opposent au projet du gouvernement d'instaurer un système universel de retraite par points. Emmanuel Macron l'avait promis dans sa campagne électorale de 2017 : "pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous". Une réforme qui va entraîner la disparition des 42 régimes spéciaux de retraite. La valeur du point de retraite sera indexée sur le niveau des salaires. Le gouvernement prend l'engagement d'une pension de 1000 € minimum pour une carrière complète. Plusieurs questions cruciales restent à

acter : âge légal de départ à la retraite, durée de cotisation, date d'entrée en vigueur de la réforme ou mesures sur la pénibilité du travail.

## Transports

À la SNCF, trois syndicats - CGT cheminots, UNSA ferroviaire et SUD-rail - ont lancé un mouvement de grève illimitée à partir du jeudi 5 décembre. La CFDT a déposé un préavis reproductible.

Le mouvement s'annonce très suivi dans les transports en commun parisiens puisque l'UNSA, la CGT et la CFE-CGC de la RATP promettent une forte mobilisation et à une grève illimitée. Comme à la SNCF, la RATP publiera ses prévisions de trafic mardi après-midi. Dans les transports urbains de notre région, les éventuels préavis de grève n'ont pas encore été déposés, explique l'Union des transports urbains.

Un appel à la grève illimitée est aussi lancé dans le transport urbain et routier de voyageurs, de marchandises et de fonds par la CGT, FO et Solidaires. Les ambulanciers, déménageurs et taxis sont également concernés.

Dans le secteur aérien, les syndicats de personnels navigants n'ont pas appelé à la grève. En revanche, trois syndicats d'Air France de personnels au sol ont déposé des préavis. Toutefois, le deuxième syndicat des contrôleurs aériens, l'USAC-CGT, appelle à faire grève ce qui pourrait entraîner des retards voire des annulations de vols.

D'autres secteurs suivront comme l'Éducation nationale, les Services publics, les Hôpitaux, la Police, le Justice, et l'Énergie.

## Les Français soutiennent la grève

66 % des français jugent ce mouvement justifié selon un sondage Odoxa-Dentsu consulting/France Info/Le Figaro publié jeudi. Dans le même

temps, 66 % sont favorables à un alignement des régimes de retraite et donc la fin des régimes spéciaux. Autre enseignement : 65 % des Français pensent que le gouvernement tiendra bon face à la mobilisation de la rue.

Comme d'habitude, ce sont les ouvriers, les maçons, les gens qui font le ménage, j'en passe et de meilleurs, qui vont vraiment être impactés par cette grève, car d'une part, ils ont des bas salaires, et d'autre part, ils ne peuvent pas bénéficier de par leur métier du télétravail.

Quand il m'arrive de prendre les transports en commun, très tôt le matin pour prendre l'avion pour l'Étranger, je crois toute cette population d'ouvriers qui commence tôt, certains dorment dans le train, d'autres dont on lit la fatigue et la tristesse sur leurs visages et à travers leurs regards. Ce sont des Africains, des Arabes, des Asiatiques, quelques Portugais, et des ressortissants des pays de l'Est. Ils sont invisibles, on les montre du doigt, chaque fois qu'il y a une crise économique passagère. Évidemment, ceux qui les stigmatisent, prennent le train à 9h du matin, ils ne les voient jamais.

« ... on demande à l'individu stigmatisé de nier le poids de son fardeau et de ne jamais laisser croire qu'à le porter il ait pu devenir différent de nous ; en même temps, on exige qu'il se tienne à une distance telle que nous puissions entretenir sans peine l'image que nous nous faisons de lui. En d'autres termes, on lui conseille de s'accepter et de nous accepter, en remerciement naturel d'une tolérance première que nous ne lui avons jamais tout à fait accordée. Ainsi, une acceptation fantôme est la base d'une normalité fantôme. »  
GOFFMAN, Erving.



# Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



# Manifestation contre les inégalités

## Le Ras-le-bol Chilien



Par Mustapha  
Bouhaddar

**R**ien ne semble devoir entamer la détermination des manifestants chiliens qui continuent à descendre dans la rue, 40 jours après le début d'un mouvement réclamant des mesures sociales urgentes qui tardent à se concrétiser.

D'après le quotidien « La Croix » du 27/11/19, « des milliers de personnes ont manifesté une nouvelle fois dans les rues de Santiago à l'appel de plusieurs organisations syndicales du secteur public. La vague de contestation qui a éclaté le mois d'octobre se poursuit selon un scénario devenu habituel à Santiago. Les journées commencent normalement, puis des rassemblements plus ou moins suivis ont lieu dans le centre-ville. S'ensuivent en fin de journée des heurts entre les manifestants les plus radicaux et les forces de l'ordre, ainsi que des incendies et des pillages attribués à des groupes organisés de délinquants.

Les centres commerciaux de Santiago ferment plus tôt en

raison des difficultés de transport des employés, et un métro ne fonctionnant toujours pas à 100% dans cette capitale de 7 millions d'habitants.

Plusieurs ONG dont Human Rights Watch (HRW) ont dénoncé «de graves violations des droits de l'Homme de la part de la police». Le directeur pour les Amériques de cette ONG, Jose Miguel Vivanco, a affirmé avoir reçu des centaines de plaintes concernant «un usage excessif de la force dans les rues et des abus contre des détenus».

Un universitaire, Gustavo Gatica, a perdu totalement la vue après avoir été blessé par des tirs des forces de l'ordre lors d'une manifestation à Santiago, a indiqué l'hôpital dans lequel il a été soigné. Il s'agit du premier manifestant rendu entièrement aveugle depuis le début de ces manifestations, et son cas est devenu le symbole des nombreux blessés aux yeux en raison de ces projectiles spéciaux utilisés par la police, qu'elle s'est engagée à abandonner.

La Croix-Rouge chilienne a affirmé qu'elle continuait à traiter des patients blessés par ces tirs.

L'accord historique signé par les partis le 15 novembre sur l'organisation d'un référendum pour remplacer la Constitution héritée de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990) avait suscité l'espoir d'une sortie de crise. Mais la poursuite des violences, des blocages et des manifestations maintient l'incertitude sur l'évolution du mouvement.

Le gouvernement du président Piñera a également provoqué un tollé en annonçant le dépôt devant le Parlement d'un projet de loi autorisant les militaires à protéger les infrastructures publiques, sans avoir besoin de décréter l'état d'urgence. L'instauration de cet état d'urgence aux premiers jours de la crise avait été fortement critiquée.

La crise qui secoue le Chili est la plus grave depuis le retour de la démocratie en 1990. Cette vague de contestation a fait 23 morts, dont cinq après l'intervention des forces de sécurité, et plus de 2.000 blessés.

### Que réclament les manifestants ?

C'est la vie chère qui est à l'origine du mouvement. Les manifestations ont commencé le 18 octobre avec l'annonce d'une hausse du ticket de métro de 800 à 830 pesos

(1,04 euro) aux heures de pointe, à Santiago du Chili, après une première augmentation de 20 pesos en janvier dernier. La dernière hausse a rapidement été annulée, mais la capitale chilienne reste le théâtre quotidien de manifestations qui dégènerent quasi systématiquement en affrontements avec les forces de l'ordre.

Plus largement, les manifestants protestent contre les inégalités et demandent des réformes du modèle ultralibéral chilien, qui les contraint souvent à s'endetter lourdement pour accéder à l'éducation et aux soins. Ils réclament notamment une réforme du système de retraites et une révision de la Constitution, tous deux hérités de la période de la dictature d'Augusto Pinochet, achevée en 1990. Certains manifestants appellent également à la dé-

mission du président conservateur Sébastian Piñera.

A signaler que Le conflit a entraîné l'annulation du sommet de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique) qui devait se tenir à Santiago les 16 et 17 novembre, et de la conférence de l'ONU sur le climat (COP 25), également prévue dans la capitale en décembre et finalement délocalisée à Madrid.

Le terrain du sport est également touché. Alors qu'elle devait se tenir dans la capitale chilienne, la finale de la Copa Libertadores 2019, équivalent sud-américain de la Ligue des champions est annulée.

Espérons que le Chili, ne va pas basculer vers l'extrême droite comme son voisin le Brésil.



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Littérature

# Parution du livre : "Kamal Benkirane, voix marocaine au Canada" aux éditions L'Harmattan en Novembre 2019

Essayiste, poète, écrivain et nouvelliste, Kamal Benkirane, Canadien d'origine marocaine, vit à Montréal, au Québec, depuis plusieurs années. Il s'est imposé par quelques ouvrages qui ont rapidement scellé une reconnaissance publique et critique.

Il se démarque comme un auteur prolifique, de la poésie aux nouvelles, en passant par le roman ou encore par des écrits littéraires à caractère purement analytique. Ce collectif, qui réunit seize études appartenant à des chercheurs de cultures et d'horizons divers, vise à montrer la particularité de cet écrivain qui se distingue par l'affirmation d'un talent certain des genres, des registres, des concepts.

Son œuvre – où la maîtrise de la langue est d'une exigence constante – pourrait être revendiquée, dans son ensemble, comme de la proésie, ce qui le singularise en tant que voix marocaine au Québec prometteuse et puissante, celle d'un auteur sensible aux aspects de l'évolution humaine dont les paroles écrites ne cessent d'émouvoir, de charmer, de toujours nous surprendre. Essayiste, professeur, poète et romancier,

Ont contribué par des études académiques à cet ouvrage : Youssef Abouali, Bouchra Benbella, Faouzia Bendjelid, Evelyne M. Bornier, Lahoucine Elmerabet, Nouredine Fadily, Irina-Roxana Georgescu, Khalid Hadji, Matilde Mésavage, Rachida

M'Fadell, Yamina Mokaddem, Fettouma Quintin, Valentina Rădulescu

**Najib REDOUANE** est auteur de plusieurs ouvrages critiques et de nombreux articles dans le domaine des littératures francophones du Maghreb, des Antilles, de l'Afrique, ainsi que des écrivains francophones en exil. Canadien et Américain d'origine marocaine, il vit depuis 1999 aux États-Unis où il enseigne les littératures de la francophonie du Sud. Il a déjà publié cinq romans : À l'ombre de l'eucalyptus, L'Année de tous les apprentissages et Le Legs du père (L'Harmattan), L'Envers du destin (Vérone Éditions/L'Harmattan) et California Dream (Éditions Libertés Numériques). Il a aussi à son actif plusieurs recueils de poésie qui s'inscrivent dans la réalisation d'un récit poétique : Fragment d'une vie en vers.

**Yvette BENAYOUN-SZMIDT** est professeure titulaire à l'université York-Glendon. Elle est auteure et coauteure de plusieurs ouvrages critiques et d'articles portant, entre autres, sur l'écriture au féminin dans la littérature francophone du Maghreb. Dans ses recherches actuelles, elle se penche sur les écrivains maghrébins migrants (ou en exil) au Canada. Canadienne d'origine marocaine, elle vit depuis plusieurs années à Toronto (Canada). Après la publication de son premier recueil de poésie, Échos de souvenance, elle en prépare un second, Le voyage de l'oubli.

Sous la direction de  
**Najib REDOUANE**  
Yvette BENAYOUN-SZMIDT

## Kamal Benkirane

Voix marocaine au Canada



Autour  
des écrivains  
maghrébins

L'Harmattan



# Maroc

# Canada

# Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

Fédération ●●●  
Québécoise de Tir

# PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes  
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$  
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS  
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056  
Sans frais : 1 888 514-7847  
[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)



Aimez notre page Facebook!